



Délibération n°DEL_2023_09

Conseil Municipal du lundi 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février à dix-huit heures et quarante-quatre minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 13 février 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ange MUSSO, Maire.

Président : M. MUSSO

Secrétaire de séance : Mme VERGOS

Membres présents :

Ange MUSSO
Richard NGUYEN VAN NUOI
Nicole LE TIEC
Jacques ROUVIERE
Michelle BROCHEN
René SIMIAN
Josiane VERGOS

Jean-Marc VIZIALE
Jeanne MOGGIA
Claude DEMAÏ
Gilles ROMANI
Nathalie FEVRE
Gabriel GOZZO
Florian TOCANIER

Ingrid FASS
Christiane MARTEL
Marie-Hélène TAILLARD
Jean-Philippe FERAUD
Régis DURAND.

Membres absents et représentés :

Christine LORENZINI
Magali DUPRE-BARRY
Sophie ROUSSEAU CHESNAUD.

Thierry JEAN donne procuration à Jean-Marc VIZIALE
Frédéric MEYRIEU donne procuration à Ange MUSSO
Christine DOURLET donne procuration à Michelle BROCHEN
Flavia GIANNINI AUDDINO donne procuration à Nathalie FEVRE
Julien GAZAIX donne procuration à Ingrid FASS

OBJET : Rapport annuel 2022 du Développement Durable de la Métropole TPM

Monsieur le Maire expose :

La Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, dont le siège social est situé à Toulon, 107 Boulevard Henri Fabre - nous a fait parvenir, conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2022.

Ce rapport a été présenté en séance du Conseil Métropolitain du 16 Novembre 2022.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ce document,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-39,

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE de ce rapport.

Le conseil municipal, oui cet exposé, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la délibération présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-218301034-20230227-DEL2023_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2023

Affichage : 07/03/2023

Le Maire, Ange MUSSO

LA SECRETAIRE DE
SEANCE
Josiane VERGOS



LE MAIRE
Ange MUSSO

